



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-92330>

Département(s) de publication : **92, 75, 93, 94, 95, 91**

Annonce n° **25-92330**

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Neuilly-sur-Seine

Correspondant : Marchés publics Direction des

Adresse : 96, avenue Achille Peretti, 92522 Neuilly-sur-Seine Cedex

Coordonnées :

Téléphone : 0140888805

Courriel : Marchespublics@ville-neuilysurSeine.fr

Adresse internet : [https://marches.maximilien.fr/?page=Frame.](https://marches.maximilien.fr/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=b4a)

[ConsultationsOrganisme&org=b4a](https://marches.maximilien.fr/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=b4a)

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Fourniture de livres et de documents multimédias pour les services de la Ville de Neuilly-sur-Seine : Lot 7 - Fourniture de livres et livres audio numériques sur le portail de la Médiathèque - « Prêt Numérique en Bibliothèque » (PNB)

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Accord-cadre à bons de commande d'une durée d'environ 15 mois (De la notification du contrat jusqu'au 31/12/2026, voir pièces de la consultation), reconductible 1 fois 12 mois. Limites financières du marché par période d'exécution : - Montant minimum : sans - Montant maximum : 30 000 euros HT. Pièces de la consultation et dépôt des offres : <https://marches.maximilien.fr/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=b4a>

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 01/10/2025

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays

Commentaire sur les justifications : Voir RC

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 15/09/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2024-034

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : [https://marches.maximilien.fr/?page=Frame.
ConsultationsOrganisme&org=b4a](https://marches.maximilien.fr/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=b4a)

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Coordonnées :

Adresse internet : [https://marches.maximilien.fr/?page=Frame.
ConsultationsOrganisme&org=b4a](https://marches.maximilien.fr/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=b4a)

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/08/2025